

# Formations à distance pour les entreprises du secteur

JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU INSCRIRE MON OU MES EMPLOYÉS À :

PARTICIPANTS

FORMATION	PRIX	FORMAT	DATES	1	2
Introduction à l'éclairage paysager	29 \$	3 x 2 h	18 et 25 octobre ainsi que 1 <sup>er</sup> novembre de 10 h à 12 h 29 octobre, 5 et 12 novembre de 18 h à 20 h		
Conception de murs végétalisés	31 \$	3 x 2 h	10, 17 et 24 octobre de 10 h à 12 h		
Des aménagements et pratiques horticoles pour favoriser la biodiversité	25 \$	2 x 2 h	3 et 10 décembre 10 h à 12 h 5 et 12 décembre 13 h à 15 h		
Compagnonnage au potager - volet 2	26 \$	3 x 90 min.	8, 15 et 29 octobre : 9 h à 10 h 30		
Forêt nourricière : de la conception à l'entretien	27 \$	2 x 2 h	23 octobre : Gr. 1 10 h à 12 h Gr. 2 13 h à 15 h 30 octobre : Gr. 1 10 h à 12 h Gr. 2 13 h à 15 h		
Tendances en arrangements floraux	26 \$	3 x 90 min.	Dates à venir en décembre 2024		
Bien évaluer les coûts des travaux : les essentiels à retenir	26 \$	3 x 90 min.	23 et 30 janvier et 6 février 2025 10 h à 11 h 30 3, 10 et 17 février 2025 10 h à 11 h 30		
CD4	86 \$	3 x 4 h	Dates à venir en janvier 2025		
Lutte aux ravageurs et maladies	26 \$	3 x 90 min.	Dates à venir en février 2025		
Taille des arbres et arbustes	26 \$	3 x 90 min.	Dates à venir en mars 2025		
Plantes vertes : soins et tendances - volet 2	25 \$	2 x 2 h	10 et 17 mars 15 h à 17 h 24 et 31 mars 15 h à 17 h		
Certification irrigation	36 \$	4 x 2 h + 1 h	Dates à venir en février 2025		

REMPLEZ CE FORMULAIRE ET RETOURNEZ-LE PAR COURRIEL À ISABELLE.BONIN@QUEBECVERT.COM.  
POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR INSCRIRE PLUS DE 2 PARTICIPANTS, CONTACTEZ-NOUS AU 450 501-1294.

### IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ NEQ : \_\_\_\_\_

Activité principale : \_\_\_\_\_

L'entreprise est-elle financée à plus de 50 % par des fonds public :  Oui  Non

Nom du responsable : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS DE PAIEMENT

TPS : R125964353 TVQ : 1009563519

# Carte de crédit : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Code de vérification : \_\_\_\_\_

Paiements par virements bancaires : # institution : **815** # transit : **20100** # de compte : **700577-0**

\* Coûts taxes incluses.

Avis de paiement : julie.bouvier@quebecvert.com

Avec l'aide financière de :

**INFORMATIONS DE L'ENTREPRISE POUR LE REMBOURSEMENT SALARIAL\*\* (VIREMENT BANCAIRE)**

# Institution : \_\_\_\_\_ # Transit : \_\_\_\_\_ # Compte : \_\_\_\_\_

Courriel de la personne à qui envoyer la confirmation de paiement : \_\_\_\_\_

**TRAVAILLEUR AUTONOME ? POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU REMBOURSEMENT SALARIAL DE CE PROGRAMME, VOUS DEVEZ ÊTRE SUR LE REGISTRE DE PAIE DE L'ENTREPRISE.**

**PARTICIPANT 1**

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Statut : cadre/gestionnaire employé de production  
de ventes/services professionnel/technique

Taux horaire (avant avantages sociaux) : \_\_\_\_\_

**PARTICIPANT 2**

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Statut : cadre/gestionnaire employé de production  
de ventes/services professionnel/technique

Taux horaire (avant avantages sociaux) : \_\_\_\_\_

En tant que responsable, je certifie que la personne inscrite ci-haut est à l'emploi de mon entreprise actuellement et qu'elle le sera toujours au moment de suivre cette formation. Je certifie également que les renseignements fournis sont complets et véridiques. De plus, je m'engage à garder les fiches salaires et talons de paye disponibles pour vérification ultérieure, s'il y a lieu. Oui Non

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION**

- Le formulaire doit être complété et envoyé à Québec Vert par courriel.
- \*Les coûts des formations sont indiqués dans le tableau au haut de cette page et doivent être défrayés par l'entreprise par carte de crédit ou virement bancaire (taxes incluses/participant).
- Tous les participants inscrits doivent être disponibles pour la durée de la formation, et le salaire de l'employé doit être versé par l'employeur.
- \*\* Le salaire réel de l'employé est remboursé à 50 % (jusqu'à concurrence de 25 \$/heure).
- Le talon de paie pour la période de formation vous sera demandé pour confirmer la présence de l'employé et justifier le nombre d'heures à être remboursées. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.
- La confirmation de départ de la formation et le lien pour suivre la formation seront envoyés par courriel avant le début de la formation.
- L'inscription sera non transférable dès que la première séance de formation sera complétée.
- Annulation d'inscription : une demande d'annulation doit être faite par courriel à Québec Vert.
- En cas d'annulation de la formation pour des raisons hors de son contrôle, Québec Vert s'engage à fournir d'autres options de dates et d'heures aux personnes inscrites.

Avec l'aide financière de :  
**Québec** 

